



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



## FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2 2023

Adopté au conseil des maires lors de la séance du 12 juin 2024

## INTRODUCTION

En avril 2020, le nouveau Fonds Régions et Ruralité (FRR) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds provient d'une entente signée entre le MAMH et la MRC des Appalaches.

À cette même période, on nous mentionne que le gouvernement reconnaît la MRC comme étant son principal interlocuteur en lui donnant la possibilité de jouer son rôle au sein de la nouvelle gouvernance régionale de proximité.

Afin de bien gérer ce nouveau fonds, les élus de la MRC des Appalaches ont établi les priorités d'interventions suivantes et qui ont été renouvelées **le 12 juillet 2023** par le conseil des maires.

1. Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement.
2. Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation, etc.).
3. Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, notamment des jeunes et des familles.
4. Assurer le développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique sur l'ensemble du territoire de la MRC.
5. Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion.

Deux appels de projets ont eu lieu en 2023 : **le 15 février et le 15 septembre.**

Le conseil des maires de la MRC des Appalaches a adopté par voie de résolution sa Politique de soutien à la compétence de développement local et régional. En 2023 le Conseil des maires a reconduit sa politique de soutien aux projets structurants :

1. Pour le volet municipal, les sommes disponibles pour soutenir les projets dans l'année 2023 ont été de 450 000 \$. L'enveloppe a été affectée par municipalité selon un mode de répartition qui tient compte de deux indicateurs : 40 % de l'enveloppe répartie en part égale entre chaque municipalité et 60 % de l'enveloppe répartie selon le nombre d'habitants.
2. Pour le volet organismes à but non lucratif et coopératives, les sommes disponibles pour soutenir les projets soumis dans l'année 2023 ont été de 75 000 \$.

Afin d'assurer la mise en œuvre du Fonds régions et ruralité-volet 2, la MRC des Appalaches a adopté les politiques suivantes :

- Politique de soutien aux projets structurants;
- Politique de soutien aux entreprises.

De plus, la MRC des Appalaches a réitéré sa volonté de soutenir une structure de développement économique, la Société de développement économique (SDE) de la région de Thetford, et de lui confier la planification et le soutien au développement économique sur son territoire, notamment quant aux secteurs d'activités touristiques, culturelles, agroalimentaires, commerciales et industrielles.

Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Tous les documents relatifs au Fonds Région et ruralité se trouvent sur le site internet de la MRC au <https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/planification/fonds-region-ruralite/>

Territoire d'application :

La MRC des Appalaches est répartie sur un territoire regroupant 19 municipalités qui totalisent 42 844 citoyens. Avec un indice de vitalité économique de -4,65, la MRC des Appalaches se classe au quatrième quintile, ce qui entraîne des défis supplémentaires quant à son développement. Chacune de ces municipalités est admissible au FRR-volet 2.

Adstock	Saint-Adrien-d'Irlande
Beaulac-Garthby	Saint-Fortunat
Disraeli Paroisse	Saint-Jacques-de-Leeds
Disraeli Ville	Saint-Jacques-le-Majeur
East Broughton	Saint-Jean-de-Brébeuf
Irlande	Saint-Joseph-de-Coleraine
Kinnear's Mills	Saint-Julien
Sacré-Cœur-de-Jésus	Saint-Pierre-de-Broughton
Sainte-Clotilde-de-Beauce	Thetford Mines
Sainte-Praxède	

## BILAN

À partir des sommes reçues par le Fonds Région et Ruralité, les engagements réalisés par la MRC des Appalaches ont permis de :

### **S'assurer du développement économique, agroalimentaire, touristique social culturel rural et technologique**

En plus de sa quote-part habituelle, la MRC a ajouté un montant de 322 739 \$ pris à même le FRR-volet 2 afin de s'assurer de son développement économique, agroalimentaire, touristique, social, culturel, rural et technologique en confiant ce rôle et certaines responsabilités à la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE), tel que signifié dans l'entente à cet effet entre les deux parties (Réf : article 35).

Ainsi le FRR-volet 2 sert à financer les ressources en place afin de maintenir et de maximiser le support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, accompagnement, formation, soutien tout au long des projets, recherche de financement, etc.).

La SDE accompagne également les entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants.

La SDE compte au total treize (13) employés à temps complet et trois (3) employés saisonniers :

- Huit (8) postes à temps complet à la SDE
- Deux (2) postes à temps complet et trois (3) postes saisonniers à l'Office de tourisme

### **Soutenir les municipalités par l'accompagnement des conseillères de développement**

Pour offrir un service d'accompagnement et de soutien aux municipalités, la MRC met deux conseillères de développement à la disposition des dix-neuf (19) communautés de son territoire. Pour ce faire la MRC investit 150 000\$ de son enveloppe du FRR-volet 2. Leur travail consiste à soutenir le développement de toutes ces communautés en les mobilisant, en les accompagnant dans la planification de leur territoire respectif, en mettant en place des plans d'actions et en les guidant dans la mise en œuvre des initiatives et projets en découlant. En 2023 les deux conseillères ont participé à la démarche qui a consisté à réaliser des politiques famille et MADA dans 9 municipalités. Ces nouveaux plans d'action locaux en faveur des familles et des aînés s'ajoutent à ceux des huit autres municipalités qui étaient déjà en vigueur.

En tout ce seront dix-sept plans d'action qui seront intégrés dans la future politique et dans le plan d'action famille-MADA de la MRC au cours de la prochaine année.

Les deux conseillères participent également à plusieurs tables de concertation sur le développement du territoire, notamment :

#### À l'échelle intermunicipale

- Comité de vitalisation du Secteur sud de la MRC des Appalaches;

#### À l'échelle de la MRC

- Table de développement des communautés;
- Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches;
- Table des bibliothèques de la MRC des Appalaches;
- Comité des intervenants en patrimoine;
- Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.

#### À l'échelle de la Chaudière-Appalaches

- Regroupement des agents ruraux Chaudière-Appalaches;
- Comité des Prix du patrimoine de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- Table d'intervention culturelle municipale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches.

#### À l'échelle du Québec :

- Table de concertation en développement local et régional de la FQM.

### **Projets structurants**

Le programme du Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches vise à soutenir des projets structurants qui répondent à la définition suivante :

*Un projet qui s'inscrit dans les priorités de développement de la MRC des Appalaches et qui provoque un effet multiplicateur dans le développement socioéconomique régional.*

Pour ce faire, les projets soutenus par le Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches doivent cadrer dans la vision et les priorités de la MRC des Appalaches.

- Le demandeur doit être :
  - Une des 19 municipalités du territoire;
  - Un organisme à but non lucratif ou une coopérative.
- Le financement accordé ne peut excéder 70 % du coût total du projet;

**Les critères qui guident l'évaluation des projets soumis par les municipalités sont :**

- Le projet correspond aux plans d'actions locaux et régionaux.
- Le projet et les dépenses associées sont considérés admissibles.
- Le projet contribue au développement et à la vitalisation de son milieu.

**Les critères qui guident l'évaluation des projets soumis par les OBNL et les coopératives sont :**

- L'aspect structurant du projet.
- L'aspect mobilisateur du projet : l'appui d'un comité local de développement, la diversité des partenaires impliqués, le mode de consultation et l'implication des citoyens.
- L'origine du projet : un projet issu d'un plan d'action reconnu dans les communautés porteuses.
- L'impact global du projet : économique, social, culturel et environnemental.
- La valeur ajoutée et la qualité générale du projet : la cohérence et la pertinence.

Pour tous les projets soumis, la MRC des Appalaches préconise l'achat local, ce qui implique qu'une attention sera portée sur les fournisseurs qui seront retenus par les promoteurs. Il est recommandé de prioriser en premier lieu des fournisseurs du territoire de la MRC des Appalaches, de la région Chaudière-Appalaches en second lieu et enfin de la province du Québec. Exceptionnellement, un fournisseur de l'extérieur pourrait être accepté advenant que le produit ne soit pas disponible sur les territoires nommés précédemment.

**Les projets qui ont été soutenus en 2023 par le FRR-volet 2 correspondent aux cinq (5) priorités adoptées par la MRC :**

1. Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement.
2. Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation, etc.).

3. Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, notamment des jeunes et des familles.
4. Assurer le développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique sur l'ensemble du territoire de la MRC.
5. Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion.

**Les projets qui ont été soutenus en 2023 par le FRR-volet 2 sont présentés dans le tableau suivant :**

•Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation)		Versé
Maison Couleur du vent	Mise en place de la maison fin de vie	25 000.00 \$
MRC des Appalaches	Étude sur le transport adapté	9 685.00 \$
Banque alimentaire La Vigne	Ajout d'un abri permanent à l'entrée principale	4 500.00 \$
Fondation Cegep de Thetford	Contribution campagne sociofinancement	5 000.00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur	Des services de proximité sécuritaires	20 034.00 \$
•Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre		Versé
Ville de Thetford Mines	Ajout d'un module de jeu 18 mois-5 ans au parc du secteur de Pontbriant	1 500.00 \$
Ville de Thetford	Réaménagement du parc-école L'Étincelle	1 500.00 \$
Garderie au Petit Manoir d'Adstock	Acquisition d'équipements pour l'agrandissement de la garderie	5 000.00 \$
Ville de Thetford Mines	Ajout d'un module électronique - Quartier Saint-Maurice	1 143.00 \$
Municipalité de Saint-Julien	Studio musical du Carrefour Wolfestown	1 038.00 \$
•Assurer un développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique		Versé
Table régionale des élus de Chaudière-Appalaches	TREMCA-2022	10 000.00 \$
Ville de Thetford Mines	Embauche d'un coordonnateur communautaire	4 004.00 \$
Comité des loisirs de Saint-Jacques-de-Leeds	Création d'un cinéma intérieur et extérieur	4 185.00 \$
MRC des Appalaches	Planification stratégique de la MRC	4 740.04 \$
Comité culturel de Disraeli	Aménagement du Cabaret des arts	4 500.00 \$
Coopérative Wolfestown	Acquisition kiosque de vente sur roues	1 359.00 \$
OTJ Saint-Fortunat	Abri pour marcheurs	2 368.00 \$
Musée minéralogique et minier de Thetford Mines	Parc des haldes	1 500.00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Construction de jeux d'eau	11 924.00 \$
Plein air Adstock	Achat d'équipements de ski de fond	1 000.00 \$
Ville de Thetford Mines	Aménagement espace galerie à la Maison de la culture	19 165.00 \$
Corporation du patrimoine du canton de Leeds	Relocalisation de l'accueil sur le site patrimonial	4 500.00 \$
MRC des Appalaches	Accompagnement FQM-Projet éolien	11 359.65 \$
Société de développement économique de la Région de Thetford	Soutien au développement économique de la MRC des Appalaches	322 739.00 \$
Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande	Aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal	13 483.00 \$
Comité de développement agroalimentaire des Appalaches	Centre de transformation agroalimentaire	4 000.00 \$
Coopérative Wolfestown	Implantation de points de chute pour les produits locaux	335.00 \$
MRC des Appalaches	Capsules-radio promotionnelles	2 490.94 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton	Construction d'un abri pour les randonneurs du Sentier des Champions	630.00 \$
Comité de promotion industrielle d'Adstock	Terrasse gourmande Le Bistro d'Adstock	5 000.00 \$
Quad Amiante	Embauche d'un chargé de projet	750.00 \$
MRC des Appalaches	Accompagnement FQM-Modèles ententes	2 572.19 \$
Coopérative des consommateurs de Saint-Méthode	Amélioration du service de prêt-à-manger	4 137.00 \$
Municipalité d'Adstock	Création de sentiers de raquettes - Secteur St-Méthode	1 000.00 \$
Comité développement agroalimentaire Appalaches	Mise en oeuvre PDZA	30 000.00 \$
Groupe vocal Amalgame	Mise à niveau des instruments musique	175.00 \$
Société du patrimoine de Thetford	Exposition permanente et centre de recherche et de documentation	490.00 \$
Société de développement économique région de Thetford	Caractérisation des sentiers de randonnée pédestre	10 016.15 \$
Ville de Disraeli	Rénovation du Cabaret des arts	6 030.00 \$
MRC des Appalaches	Entente culturelle	20 000.00 \$
Verte Irlande	Éclairage de scène au site Holy Trinity-phase 2	4 500.00 \$
Société de développement économique Région de Thetford	Déploiement de l'image du patrimoine minier	280.00 \$
Club de motoneige Adstock	Détournement du sentier de motoneige St-Daniel	4 500.00 \$
MRC des Appalaches	Agentes de développement	150 000.00 \$
•Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et d'en faire la promotion		Versé
Société de développement économique région de Thetford	Patrimoine minier	4 994.58 \$
Ville de Thetford Mines	Formation sauveteurs	10 000.00 \$
MRC des Appalaches	Administration-gestion du FRR-volet 2	10 000.00 \$
MRC des Appalaches	Soirée information sur l'éolien	752.68 \$
•Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement		Versé
Municipalité de Saint-Julien	Surface multisport	11 805.00 \$
Comité des loisirs de Saint-Jacques-de-Leeds	Initiation des jeunes à l'entraînement en salle	1 895.00 \$
Ville de Thetford Mines	Concept d'aménagement parc St-Noël	13 460.00 \$
Municipalité d'Adstock	Aménagement d'un parc de planches à roulettes	22 551.00 \$
Municipalité de Kinnear's Mills	Surface de dek hockey	21 448.00 \$
Ville de Thetford Mines	Réaménagement du parc école Perce-Neige	1 500.00 \$
Ville de Thetford Mines	Concept d'aménagement parc Notre-Dame	25 200.00 \$
Municipalité de Saint-Fortunat	Aménagement du parc municipal	28 253.00 \$
Ville de Thetford Mines	Implantation du programme Biblio-jeux	462.00 \$
Ville de Thetford Mines	Acquisition d'un tableau indicateur au terrain de balle Notre-Dame	791.00 \$
Corporation du terrain communautaire du Grand lac St-François	Acquisition d'une balançoire et tables à pique-nique	4 500.00 \$
Ville de Thetford Mines	Animateur littéraire	497.50 \$
Ville de Thetford	Incroyables comestibles-Des citoyens pour l'aménagement du parc Desj	1 500.00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur	Agrandissement du bâtiment municipal	1 008.76 \$
Ville de Thetford Mines	Bonification des terrains de pickleball du parc Martinet	1 500.00 \$
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	Piscine municipale	39 207.00 \$
Ville de Thetford Mines	Ajout d'un parcours d'hébertisme au parc St-Alphonse	1 500.00 \$
Club de golf et de curling de Thetford Mines	Mise à niveau des sentiers de raquette	182.00 \$
MRC des Appalaches	Aménagement du territoire	185 120.00 \$
Les loisirs de Sainte-Clotilde	Installation et aménagement de jeux d'eau	4 500.00 \$
Comité touristique de Beaulac-Garthby	Acquisition équipements fête de la pêche Beaulac-Garthby	3 500.00 \$
Municipalité d'Adstock	Aménagement de deux surfaces de dek hockey	3 892.00 \$
Municipalité de Saint-Julien	Village nourricier	560.00 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf	Piste d'hébertisme pour enfants	47 092.00 \$
Ville de Thetford Mines	Acquisition éclairage terrain volleyball St-Maurice	34 521.00 \$
Ville de Thetford Mines	Réaménagement du parc école Arc-en-ciel	1 750.00 \$



## Soutenir la concertation entre les MRC de la Chaudière-Appalaches

La Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) assure la concertation des 10 MRC autour de treize (13) priorités établies à travers la Stratégie sur l'Occupation et la vitalité des territoires. Cette table sert également d'assise au Fonds région et ruralité volet 1 (FRR volet 1) de la Chaudière-Appalaches.

La TREMCA est aussi appelée à participer et à travailler sur des ententes sectorielles. La MRC des Appalaches contribue financièrement à ces ententes en y investissant annuellement des sommes à partir de son Fonds Régions et ruralité-volet 2 pour les projets structurants. Les deux (2) ententes soutenues en 2023 sont :

- Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire 2021-2024 pour un montant de 9 606 \$ en 2023;
- Entente sectorielle en culture 2022-2025 pour un montant de 18 670 \$.

## Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire s'inscrit dans la priorité de la MRC suivant les travaux entourant sa nouvelle planification stratégique de l'organisme. Une nouvelle vision, de nouvelles valeurs et de nouvelles actions en aménagement et en environnement. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023, leurs mandats ont consisté à réaliser les actions suivantes :

- Dépôt du PRMHH auprès du MELCCFP;
- Coordonner l'inspecteur régional en urbanisme (à contrat avec une firme externe) pour le compte de certaines municipalités;
- Voir à l'application et diverses modifications du schéma d'aménagement révisé (3 au total);
- Réaliser des consultations publiques lors de modifications du schéma d'aménagement;
- Travailler pour les municipalités à la rédaction de nouveaux projets de règlements ou à leur codification réglementaire (ex : règlement de démolition);
- Adoption du nouveau PIIRL (plan intervention en infrastructures du réseau local);
- Voir à l'application du règlement sur l'abattage d'arbres ainsi qu'à la délivrance des permis;
- Répondre à toutes questions techniques en support aux municipalités, en urbanisme ou en environnement;
- Analyser et déposer des demandes d'exclusion en zone agricole, dont le pôle agroalimentaire du cœur villageois de Sacré-Cœur-de-Marie;
- Coordonner les comités (agricole, environnement, aménagement, technique PIIRL, forestier, etc.);

- Suivant l'appel d'offre d'Hydro-Québec, accompagner le promoteur éolien ainsi que la mise sur pied d'une régie interMRC en matière éolienne (MRC de l'Érable + Appalaches), une première dans l'ouest de la province ainsi qu'une méthodologie d'accompagnement terrain;
- Coordonner une firme externe sur les dossiers de cours d'eau (en l'absence d'une ressource interne);
- Coordonner la firme Pluritec en lien avec l'étude hydraulique d'un cours d'eau sans nom de la mine Frontenac sur le territoire de la municipalité d'East Broughton;
- Collaborer à la révision régionale de la LPTAAQ, les OGAT, plans directeurs de l'eau OVB, et autres;
- Collaborer par la cartographie lors de l'ébauche des politiques familiales / MADA.